

De fil en filles

LE BULLETIN D'INFORMATION DES FEMMES DE LA FEESP

NUMÉRO 35 – AVRIL 2014

FLASH

Chères lectrices du Fil en filles, le comité de la condition féminine vous invite à participer au conseil fédéral qui arrive à grands pas, les 29, 30 avril et 1er mai prochains, à Sherbrooke. Les femmes sont sous-représentées dans les instances larges du mouvement CSN. Nous incitons les syndicats locaux à s'assurer que la composition de leur délégation compte un nombre suffisant de femmes.

Exprimez à votre syndicat votre désir de participer au conseil! Au plaisir de vous y voir en grand nombre!

Connaissez-vous le métier d'agente des Services Correctionnels?

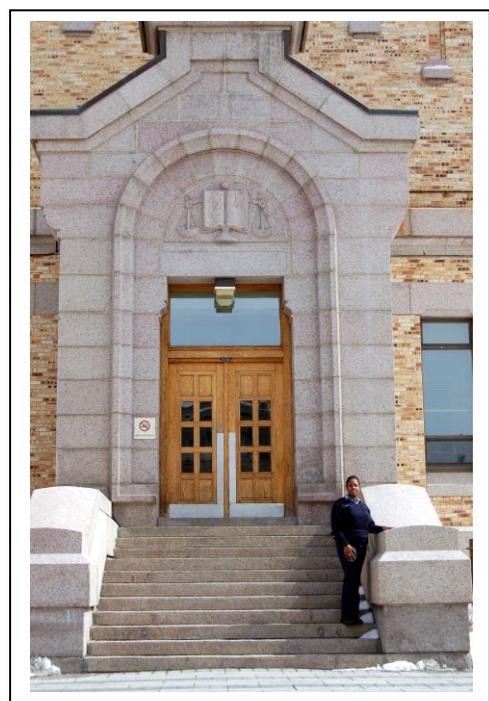
Eh bien nous non plus, pas vraiment du moins avant de rencontrer Florcy Édouard, agente des Services Correctionnels. C'est par un vendredi matin d'hiver que Florcy a défié le froid pour venir raconter son cheminement. Des défis, elle aime ça. En effet, elle a travaillé dans plusieurs domaines en lien avec le service à la clientèle, telles que caissière dans une station d'essence et préposée à la prévention des infections au centre hospitalier de l'université de Montréal.

Cette jeune femme a fait trois ans d'études pour devenir technicienne en intervention à la délinquance au Collège Ahuntsic, puis une formation de deux mois à l'école nationale de police. C'est en octobre 2010 qu'elle intègre l'établissement de détention de Montréal, une prison où l'on purge des peines de deux ans moins un jour.

Durant ses études, Florcy a travaillé comme cadette policière dans le district de ville St-Laurent, où on retrouve une vaste communauté interculturelle. Dès lors, elle avoue aimer la relation d'aide.

Fil en filles : « Ça consiste en quoi, le travail d'agente? »

Florcy Édouard: « En fait, c'est surtout l'encadrement, l'accompagnement et la relation d'aide. Il est important de souligner que nous sommes appelées à faire des interventions qui pourraient mal se terminer. Nous pouvons être appelée à faire du transport avec un fourgon cellulaire. Le poste d'agente nécessite le port d'une arme à feu ou d'un agent inflammatoire communément appelé poivre de Cayenne. Nous sommes considérées comme des agentes de la paix avec le pouvoir d'arrestation qui se limite à notre détention. Il faut souligner que notre clientèle est vaste, pouvant inclure des contrevenants criminalisés, des



gangs de rue, des délinquants sexuels et des personnes ayant une santé mentale fragile.

Bref, plusieurs choses peuvent se passer dans une journée, il faut être prête à agir et à prendre notre place. Pour le reste, c'est à nous de gérer notre stress et notre bonne humeur.»

Fil en filles : « Y a-t-il des aspects plus difficiles ou plus négatifs ? »

Florcy Édouard : « Il y a des aspects négatifs et des aspects positifs dans chaque domaine, mais je préfère miser sur les aspects positifs de mon travail. Je me sens en sécurité car j'ai confiance en moi et je suis consciente de mes actions. Il faut comprendre et connaître la réalité du milieu carcéral. Ce sont nos comportements qui révèlent notre identité.



Il faut savoir mettre ses limites, que ce soit avec la clientèle ou un ou une membre de notre équipe. En tant que femme, je trouve que c'est important de garder notre féminité à travers tout ça. Je parle d'une féminité qui respecte le cadre de notre fonction. Nous sommes capables de travailler dans tous les secteurs. Travailler dans une prison comporte des dangers, mais si on se respecte en tant qu'agente et qu'on intervient d'une bonne manière, on réussit à maintenir une bonne carrière et une bonne réputation.

Les domaines tels services policiers, service d'incendie et agents, agentes correctionnelles sont des carrières qui présentent un taux élevé

de personnel soit en « burn out » ou en dépression. Nous avons également un programme de Programme d'aide au personnel (PAP) qui peut nous référer à une ressource spécialisée. »

Fil en filles: « Un conseil aux femmes qui se demandent si c'est pour elles ce métier ? »

Florcy Édouard: « Je suis persuadée que les femmes ont leur place même dans le système correctionnel, malgré la résistance qui se présente quelques fois. Mon secret : je traite les gens comme j'aimerais être traitée, c'est-à-dire avec respect. »

Retour sur les deux journées du 20 et 21 novembre 2013

Deux belles journées remplies encore une fois d'échanges et d'apprentissages stimulants. Nous avons eu une première journée mixte où madame Éline Émond, consultante et formatrice, nous a parlé de la parité dans les postes décisionnels syndicaux et autres. Une réflexion très utile sur les éléments à mettre en place pour stimuler le leadership des femmes!

La deuxième journée a porté sur l'Analyse différenciée selon les sexes (ADS). Qu'est-ce que l'ADS ? C'est un processus d'analyse favorisant l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes au moment de l'élaboration de mesures, de programmes et d'actions par les instances décisionnelles à tous les niveaux de la société. Nous avons eu un exemple concret d'une ADS et avons pris pleinement conscience de l'importance de cet outil d'analyse grâce à notre animatrice, madame Lise Moisan.



Exercice d'Analyse différenciée selon les sexes – des lunettes rouges ou des lunettes bleues?

La prostitution: une exploitation à dénoncer et une pratique à combattre!

En décembre 2013, la CSN adoptait, en conseil confédéral, une position dite "abolitionniste" (dans le même sens que l'abolition de l'esclavage) concernant la prostitution.

La CSN comprend que le patriarcat, le racisme et le capitalisme sont au cœur de cette entreprise mondiale d'exploitation et de contrôle des corps des femmes et des jeunes filles. Les données sur la prostitution sont extrêmement troublantes: l'âge moyen d'entrée dans la prostitution est de 14 ans et une vaste majorité a subi des abus sexuels dans le passé. Le lien avec la pauvreté économique et les abus sexuels est direct.

Pouvons-nous appeler cela un travail? À l'heure où le gouvernement fédéral doit revoir sa loi sur la prostitution au Canada suite au jugement de la Cour suprême, il est important d'être bien informées sur ce sujet. Notez que le gouvernement est actuellement en consultation publique sur le sujet.

Nous vous suggérons fortement la lecture de l'avis de la CSN sur ce sujet pour mieux saisir cette réalité, en cliquant sur ce lien:

http://www.csn.gc.ca/c/document_library/get_file?uuid=8d8d1f1f-a21e-4f91-86a3-52665a391543&groupId=13943

Visitez aussi le site de la CLES (Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle) pour en savoir davantage sur la consultation du gouvernement fédéral:

<http://www.lacles.org/>

Nous vous suggérons aussi le documentaire de Ève Lamont, **L'Imposture**, qui, aux dires de la cinéaste, ne montre que la pointe de l'iceberg. Voici le lien vers la bande-annonce :

<http://vimeo.com/16641741>

De plus, le Conseil du statut de la femme a produit un avis très intéressant sur cette question : **La prostitution, il est temps d'agir**. Vous pourrez trouver le résumé ainsi que l'avis complet au :

<http://www.csf.gouv.gc.ca/modules/ixgoogle/index.php?recherche=Prostitution&liste-categories-publications=29&collection=1>

Vous aimeriez faire partie du réseau-femmes FEESP et recevoir
Contactez Athena Davis (514 598-2204 athena.davis@csn.qc.ca).
Vos [commentaires et suggestions](#) sont les bienvenus.

De fil en filles

 Comité de la condition féminine	COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DU COMITÉ		 feesp. FÉDÉRATION DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SERVICES PUBLICS www.feesp.csn.qc.ca
	Stéphanie Gratton, présidente, SPSCSSMI Linda Boisclair, membre, Syndicat de Gaz Métro Sylvie Tremblay, membre, L'APPA Nathalie Arguin, responsable politique Marie-Ève Pinard, conseillère syndicale Athena Davis, employée de bureau		